

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2011

Date de la convocation : 12 octobre 2011

Ordre du Jour:

1. COORDONNATEUR SPS POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG
2. DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF pour ventes
3. REMPLACEMENT DES PORTES DE LA SALLE COMMUNALE
4. APPROBATION DEVIS PANNEAUX DE RUES
5. ATTRIBUTION DE NOMS DE RUES
6. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET M. PATRICE HELENE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG
7. QUESTIONS DIVERSES

L'an deux mille onze, le dix-sept octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ANCTOVILLE SUR BOSCOQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BUNEL Nadine, Maire.

Présents: Mme BUNEL Nadine, Maire, M. CERCEL Benoît, Mme DEROUET Dominique, M. POTIER Patrick, Mme LURIENNE Magali, Adjoint, M. LEROYER Vincent, Mme DELALANDE Annie, M. NOEL Didier, Mmes GEORGES Brigitte, AUBRON Nathalie, M. HEOT Denis, M. THOMAS Guy conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme LEPLUMEY Patricia (procuration à Mme LURIENNE Magali), Mme MORTAIN Sonia (procuration à Mme BUNEL Nadine), Mme GRIGNER Patricia (procuration à M. THOMAS Guy).

Absent : Néant

M. CERCEL Benoît a été nommé secrétaire.

1-2011/25- COORDONNATEUR SPS POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, pour les travaux d'aménagement du bourg, il s'est avéré nécessaire d'avoir un coordonnateur SPS, et qu'étant donné l'urgence Madame le Maire a demandé à cinq bureaux de contrôle un devis pour la mission de coordination SPS.

Quatre des cinq cabinets ont adressé une proposition et que parmi celles-ci, Madame le Maire a choisi « COORDINATION DE LA BAIE » représentée par M. CLEMENT Patrick de VAINS pour cette mission, suivant son devis d'un montant de 908.96 € TTC.

Compte tenu de ces explications le Conseil Municipal avalise le devis de M. CLEMENT Patrick d'un montant de 908.96 € TTC.

2-2011/26- DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF pour ventes :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal :

- Qu'elle a été obligée de signer, pour les besoins d'une vente sur la commune, le devis de la STGS d'un montant de 1 136.20 € TTC pour 10 diagnostics (soit 113.62 € TTC par diagnostic) concernant les installations d'assainissement non collectif pour les ventes, car les sociétés ne se déplacent plus si un devis n'est pas signé au préalable par les mairies,

étant donné que le SPANC n'est pas mis en place au sein de la Communauté de Communes du Pays Granvillais;

- de la possibilité de la commune de se faire rembourser ces diagnostics par les personnes concernées.

Compte tenu de ces explications, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de se faire rembourser chacun des diagnostics par les personnes concernées par les ventes.

3- 2011/27- REMPLACEMENT DES PORTES DE LA SALLE COMMUNALE :

Madame LURIENNE Magali, adjoint au maire, informe le Conseil Municipal qu'une seule entreprise a répondu à l'appel d'offres public à la concurrence concernant le remplacement des portes de la salle communale et lui présente cette proposition à savoir :

- L'entreprise MGC (Menuiserie Gastebois Christian) (reçu le 28 09 2011)

Après étude de cette proposition le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- RETIENT pour le remplacement des portes de la salle communale l'entreprise MGS suivant sa proposition d'un montant de 7 191,00 € HT soit 8 600.44 € TTC ;
- DONNE tout pouvoir à Mme le Maire pour signer ladite proposition et lancer les travaux.

4-2011/28- APPROBATION DEVIS PANNEAUX DE RUES :

Suite à l'attribution de nouveaux noms de rues, Madame DEROUET Dominique, adjoint au maire, présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SIGNAUX GIROD NORD OUEST pour la fourniture et la pose de 5 panneaux rue et la fourniture de 49 panneaux de numérotation d'un montant de 2 066.47 € TTC.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des problèmes de mauvaise visibilité dans le virage rencontrés par des habitants à la Durandière et que l'implantation d'un panneau miroir est possible.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- charge Madame le Maire de demander un nouveau devis à l'entreprise SIGNAUX GIROD NORD OUEST d'Avranches en incluant la fourniture et la pose d'un panneau miroir
- donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer le nouveau devis et lancer les travaux.

5-2011/29- ATTRIBUTION DE NOMS DE RUES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, DECIDE de nommer différentes rues d'Anctoville sur Boscq ainsi qu'il suit :

- La Perdrière sur la RD 314: Route des deux Ponts

- Beaufougeray Village : Beaufougeray

6-2011/30 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET M. PATRICE HELENE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de passer une convention entre la commune et M. HELENE Patrice pour les travaux d'aménagement du bourg.

Après étude de cette convention, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer la dite convention.

7-QUESTIONS DIVERSES :

- * Aménagement du bourg : Madame le Maire informe le Conseil Municipal du début des travaux d'aménagement du bourg et des comptes rendus des réunions de travaux
- * PLU : Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution du PLU qui se trouve en phase 1, une présentation du diagnostic sera faite par le cabinet PACT ARIM en novembre prochain.
- * Remerciements : Madame le Maire lit les remerciements de
 - * M le Président de l'Association d'Aide Alimentaire du canton de Bréhal;
 - * M le Président de l'Association de chasse d'Anctoville;
 - * M le Président des anciens combattants d'Anctoville;

Pour la subvention que leur a accordée la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40 minutes.

à ANCTOVILLE SUR BOSCOQ, le 24 octobre 2011

Le Maire,